

# PROGRAMME DE FORMATION

## CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Conformément à la recommandation R485 de la CNAM

Document mis à jour le 05/06/2026

### CATÉGORIES CONCERNÉES

---

- 1 – Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m)
- 2 – Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)

La ou les catégories préparées sont définies dans la convention de formation, le devis ou la convocation.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

---

Conduire et utiliser en sécurité les gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant relevant des catégories préparées, conformément aux exigences de la recommandation R485 de la CNAM et aux dispositions du Code du travail.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

---

- Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots concernés
- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant conformément à l'article R4323-55 du Code du travail et à la recommandation R485 de la CNAM
- Pouvoir se présenter aux épreuves du CACES® R485 correspondant aux catégories préparées
- Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur conformément aux dispositions des articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail, après vérification de l'absence de contre-indication médicale, des connaissances et du savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité, ainsi que de la connaissance des lieux et des consignes applicables sur le site d'utilisation

### PUBLIC VISÉ

---

Toute personne débutante ou expérimentée amenée à conduire et utiliser un gerbeur automateur à conducteur accompagnant.

### EFFECTIF

---

L'effectif est déterminé en fonction des catégories préparées, des moyens matériels mobilisés et des exigences de la recommandation R485 de la CNAM.

Le nombre de participants est défini de manière à permettre la réalisation des épreuves théoriques et pratiques dans le respect des unités de test (UT) prévues par le référentiel CACES® applicable.

L'effectif maximum est de 8 participants par session selon la configuration retenue.

Document	Crée le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R485_01_PROGRAMME R485	05/06/2026	1		10/06/2026

## PRÉREQUIS

---

Comprendre les consignes écrites et orales en français.

### En cas de tests secs :

Conformément aux articles R.4323-55 à R.4323-57 du Code du travail, le candidat doit avoir bénéficié préalablement d'une formation à la conduite adaptée à l'équipement concerné et disposer des connaissances et du savoir-faire nécessaires à sa conduite en sécurité.

Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis en annexe 2 de la recommandation R485 de la CNAM.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

RIS FORMATION étudie toute situation particulière afin de proposer les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles compatibles avec les exigences de la recommandation R485. Pour toute demande spécifique, contacter le référent handicap au **01 69 43 28 64**.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

---

Après validation du devis ou de la convention de formation et réalisation des formalités administratives nécessaires, délais d'accès généralement sous 2 semaines, selon les disponibilités et les éventuelles contraintes réglementaires ou de financement.

Sessions hebdomadaires.

## MÉTHODES MOBILISÉES

---

- Méthode active participative et interrogative
- Exposés illustrés
- Études de cas
- Démonstrations
- Exercices pratiques progressifs
- Analyse des situations rencontrées
- Débriefings collectifs et individualisés

*Alternance entre apports théoriques et mises en application pratiques.*

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

---

### Moyens pédagogiques

- Support pédagogique remis aux participants
- Documentation technique
- Supports numériques
- Diaporama de formation
- Questionnaires d'évaluation

Document	Créé le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R485_01_PROGRAMME R485	05/06/2026	1		10/06/2026

## Moyens techniques

- Salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur
- Aire d'évolution adaptée
- Chariots gerbeurs correspondant aux catégories préparées
- Charges adaptées aux exercices
- Équipements de protection individuelle

## ENCADREMENT

Formation assurée par un formateur qualifié. Lorsque la prestation comprend des épreuves CACES®, celles-ci sont réalisées par un testeur qualifié et autorisé par un organisme testeur certifié (OTC).

## CONTENU DE LA FORMATION

### Formation théorique commune à toutes les catégories :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire
- Connaître la technologie des gerbeurs utilisés
- Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité)
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Savoir exploiter les chariots gerbeurs de manutention à conducteur accompagnant

### Formation pratique suivant les catégories concernées :

- Réaliser les prises de poste et les vérifications du gerbeur
- Réaliser les opérations de circulation, gerbage, dégerbage, chargement et déchargement en sécurité
- Stocker et déstocker en palettier
- Effectuer la fin de poste, les opérations d'entretien quotidien et la maintenance de 1er niveau

## SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

### Évaluation

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Examen théorique : Questionnaire à choix multiples (QCM) – réussite à 70 % minimum
- Examen pratique de manipulation du ou des chariots – réussite à 70 % minimum
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

Les épreuves certificatives CACES® sont réalisées conformément aux dispositions de la recommandation R485 de la CNAM et au référentiel de certification en vigueur.

### Unités de test (UT) par catégorie

*L'épreuve théorique est commune à toutes les catégories : 1 UT (soit 1 heure)*

Cat.	Désignation	UT pratiques	Code RS
1	Gerbeurs à conducteur accompagnant (1,20 m < h ≤ 2,50 m)	0,75 UT	RS6873
2	Gerbeurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)	0,75 UT	RS6874

Document	Crée le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R485_01_PROGRAMME R485	05/06/2026	1		10/06/2026

## Évaluation de l'action de formation

- Évaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
- Une évaluation à froid peut être conduite si prévue à la convention de formation

## Suivi

- Attestation de présence individuelle et de réussite et/ou échec
- Délivrance du CACES® R485 – Validité 5 ans – en cas de réussite aux épreuves certificatives
- Attestation de fin de formation

## DURÉE

---

La durée est adaptée au nombre de catégories préparées, à l'expérience des participants et aux besoins identifiés lors de l'analyse préalable.

Type de formation	Durée
Formation initiale + tests	De 2 à 3 jours
Formation de recyclage + tests	De 1 à 3 jours
Tests secs (sans formation préalable)	1 jour

## LIEU

---

Dans les centres RIS FORMATION de Viry-Châtillon (91) et Savigny-le-Temple (77), ou en intra-entreprise sur site client.

## TARIF

---

Tarif communiqué sur devis ou convention de formation. Tarifs accessibles sur notre site internet, dans nos centres de formation et sur demande.

Document	Crée le	Indice	Modifiée le	Mis en place le
PROG_R485_01_PROGRAMME R485	05/06/2026	1		10/06/2026